

INTRODUCTION GÉNÉRALE

A L'HISTOIRE DES DE JORDY DE CABANAC (1)

Ce livre, c'est l'histoire d'une ancienne famille noble du Canada. Et cela, tout de suite, semblera peut-être circonscrire le cadre dans lequel nous allons évoluer. D'aucuns penseront que ceux-là seuls peuvent s'y intéresser qui tiennent de près ou de loin à cette famille. Nous croyons pourtant, en toute sincérité, que, à propos des de Jordy de Cabanac, comme au sujet de nombre de familles nobles " du temps des Français ", il en peut et il en doit être autrement. Arrivés en Nouvelle-France dès 1685, beaucoup de leur vie, aux de Jordy de Cabanac, s'est trouvé mêlé, activement et de haut, pendant pas loin d'un siècle, en fait jusqu'à la bataille des Plaines d'Abraham de 1759 et jusqu'à la cession de 1763, à celle du pays elle-même, d'une façon qui ne fut pas quelconque. Alliés au Pezard de la Touche-Champlain, aux Robineau de Bécancourt et de Portneuf, aux Le Gardeur de Repentigny et à plusieurs autres familles importantes, c'est-à-dire constamment au premier rang de la meilleure société militaire et civile de la colonie naissante des bords du Saint-Laurent, les pères et les fils ayant fait la guerre contre l'Iroquois ou contre l'Anglais, sous M. de Denonville, sous M. de Frontenac, sous M. de Callières et jusque sous M. de Vaudreuil, au temps de Montcalm et de Lévis, les de Jordy de

(1) Notre estimé collaborateur, M. l'abbé Elie-J. Auclair, a actuellement sous presse, chez Beauchemin à Montréal, un nouveau livre, l'histoire des de Jordy de Cabanac, une ancienne famille du Canada, qui doit paraître incessamment. Ce sera un volume d'environ deux cents cinquante pages abondamment illustré, où sont évoqués plusieurs des principaux événements de notre histoire nationale, au temps surtout de la période française, exactement de 1685 à 1760. L'auteur a bien voulu nous communiquer en primeur, pour notre revue, les bonnes feuilles de l'introduction générale qui se trouvera en tête de son volume. Ajoutons, pour mieux souligner l'importance de ce travail, que M. Aegidius Fauteux, le distingué président de la Société Historique de Montréal, a donné une substantielle préface— elle précède l'introduction générale— au nouveau livre de M. l'abbé Auclair. N. D. L. R.

Cabanac ont droit, principalement à l'époque de la domination française, à une belle place dans notre histoire. Après la cession du Canada à l'Angleterre, ruinés comme tant d'autres nobles, ils ont vite disparu ou se sont fondus dans la masse populaire, c'est vrai. Mais, si, par le malheur des temps, ou, pour mieux dire, par un dessein caché de la Providence, ils ont ainsi été diminués, en un sens, et sont tombés en roture, selon l'expression en usage, ils ne sont pas déçus, en un autre sens, autant qu'un observateur superficiel pourrait le croire. Ils ont été plutôt de ceux, pensons-nous, qui ont contribué, pour une large part, à grandir et à anoblir ce peuple canadien dont on a dit qu'il était un peuple de gentils hommes. Pour peu que l'on s'arrête à considérer le fond des choses, leur histoire se hausse vite au niveau de celles qui sont vraiment d'intérêt général.

Nous nous sommes efforcé, au reste, en coordonnant et en rédigeant les notes et documents dont nous disposions, de la situer autant que possible, cette histoire particulière des de Jordy de Cabanac, dans le plan même de l'histoire générale du Canada. Chaque fois que l'occasion s'en présentait, nous avons refait le récit, en de brefs mais fidèles raccourcis, des événements d'ordre public auxquels ils ont eu à prendre part, et l'on constatera aisément que, si les de Jordy ne sont pas sans doute des personnages ou des héros de première grandeur, ils n'en ont pas moins dignement vécu, comme soldats et comme citoyens, sous le régime français surtout, dans un rang social des plus élevés, et que, si leurs noms ne sont pas toujours inscrits aux pages glorieuses de cette époque, ce n'est peut-être pas parce qu'ils ne le méritaient point.

Au temps de Louis XIV, de 1643 à 1715, et à celui de Louis XV, de 1715 à 1774, tant que le Canada appartient à la France, dans la colonie aussi bien que dans la mère-patrie, avec le système féodal alors en vigueur, le rôle des gens de noblesse fut considérable. Pour les choses de la guerre, seuls les fils de nobles pouvaient être appelés, de par la volonté du roi, au commandement des régiments ou des bataillons.

Dans l'ordre civil, c'est à eux de même qu'on attribuait d'ordinaire les hauts postes de l'administration. Pareillement, dans l'Église, c'est à eux encore, souvent, qu'on confiait les charges épiscopales. Rappelons-nous, par exemple, que Mgr de Laval et Mgr de Saint-Vallier portaient la particule, et ce furent certainement de grands évêques. S'il en était ainsi dans l'Église, il n'en allait pas autrement dans le siècle. Nos fils de nobles, venus au pays déjà officiers pour la plupart, furent bientôt presque tous pourvus de fiefs et de seigneuries, plus riches peut-être en titres et en espérances qu'en d'autres choses, mais qui les maintenaient quand même à la tête du peuple. Beaucoup d'entre eux, il n'est que juste de le proclamer, profitèrent de leur situation pour se rendre largement utiles à l'intérêt public, en se dépensant sans compter pour le service du roi et pour la défense ou l'avancement de la colonie. Ce ne furent jamais des mercenaires et leur solde était légère. Peu leur importait ! Servir leur suffisait. Le sentiment de l'honneur était tout ensemble leur guide, leur stimulant et leur force. Ils jugeaient de haut et voyaient grand. Ils avaient des traditions, ils tenaient à leur rang — trop peut-être parfois — et, pour rien au monde, ils n'auraient consenti à faire mentir leur sang. Autant que personne, ils étaient convaincus que noblesse oblige. Leurs titres, ils le savaient et ils s'en montraient fiers, leur imposaient des devoirs en même temps qu'ils leur assuraient des droits. Leur pauvreté même leur fut, plus d'une fois, un garant de retenue et de respectabilité. C'est par eux surtout que, chez nous, selon le mot d'Henri Martin, "c'est tout un peuple qui fut grand". (1) Nos nobles étaient bien de ceux, en somme, dont parlait Boileau, quand il écrivait ces vers restés fameux :

La noblesse, Dangeau, n'est pas une chimère,
 Quand, sous l'étroite loi d'une vertu austère,
 Un homme issu d'un sang fécond en demi-dieux
 Suit, comme toi, la trace où marchaient ses aïeux.

(1) *Histoire de France*, par Henri Martin, tome XV, page 554.

Et nous eûmes ainsi beaucoup de nobles. Il en était venu un bon nombre avec M. de Tracy et le régiment de Carignan en 1665. Un autre contingent, arrivé avec M. de Denonville — dont nos deux premiers de Jordy de Cabanac — s'y ajouta en 1685. Il en vint encore sous M. de Frontenac (1689-1698), sous M. de Callières (1698-1703) et sous M. de Vaudreuil (1703-1725). Charlevoix, le jésuite historien, écrivait, vers 1720, qu'il y avait en Nouvelle-France plus de noblesse ou de nobles que dans toutes les autres colonies françaises de l'époque. Ce furent ceux-là, principalement, qui constituèrent, en se mariant au pays avec des filles de leur rang et en fondant des familles, ce qu'on a appelé la noblesse canadienne. Dans la suite, d'autres officiers de noblesse, notamment ceux des troupes venues avec Montcalm en 1756, s'ajoutèrent aux précédents. De ceux-ci, si la plupart, une fois la cession faite, retournèrent en France, quelques-uns cependant, qui avaient épousé des Canadiennes, restèrent au Canada sous le régime anglais.

C'est à tort, en effet, qu'on a cru et écrit longtemps que, en 1760 à 1763, à la cession, tous nos nobles nous avaient quittés et étaient repartis pour la France. C'est là une légende dont nos chercheurs et nos plus récents historiens ont fait bonne justice. *L'Histoire des Ursulines de Québec* et *Les Grandes Familles Françaises du Canada* du sulpicien Daniel avaient commencé ce travail de rectification. L'étude documentée du juge Baby, *L'Exode des classes dirigeantes à la cession du Canada*, l'a complété à la satisfaction des érudits. Mais, les légendes, on le sait, ont la vie dure. Nos historiens de l'heure actuelle ont dû revenir sur le sujet, et quelques-uns l'ont fait d'une façon magistrale, M. Thomas Chapais, par exemple, dans ses cours d'histoire du Canada, donnés à l'Université Laval de Québec, et M. l'abbé Lionel Groulx, dans ses *Lendemain de conquête*, professés à l'Université de Montréal. Aussi, notre premier ministre de Québec, M. Alexandre Taschereau, parlant, au printemps de 1922, devant un auditoire anglais et protestant de Toronto,

pouvait-il dire avec raison et fort justement : " Il est faux que la noblesse canadienne ait abandonné le pays, en 1760-1763. Voici ce qui s'est passé lors de la cession du Canada par la France à l'Angleterre. Les troupes régulières, composées surtout de Français, officiers et soldats venus avec Montcalm pour faire la guerre, retournèrent chez elles en France une fois la guerre finie. Mais les troupes de la marine, composées de Canadiens, officiers et soldats, presque entièrement, ne partirent pas. Elles restèrent ici, parce qu'elles y étaient chez elles. Une cinquantaine d'officiers tout au plus passèrent en France, pour y continuer à faire le métier des armes. Les autres, demeurés au Canada, cessèrent seulement de servir dans l'armée, au moins pour un temps, car plusieurs devaient y revenir, sous le régime anglais. Ils se retirèrent, ceux-là, au cours des premières années, dans leurs seigneuries, et y vécurent en se livrant à la culture de la terre..." (1) Voilà la véritable histoire.

" C'est par milliers, déclarait, devant la *Société Historique* de Montréal, un an plus tard, en janvier 1923, M. Régis Roy, que nous pouvons compter, au Canada et chez nos compatriotes de la Nouvelle-Angleterre, de ces fils de gentils-hommes de noble extraction, qui s'ignorent eux-mêmes le plus souvent. Après la cession, leurs ancêtres ou leurs pères, ruinés par les longues et dures années de la guerre et n'ayant plus d'autre part de relations avec la France, se sont peu à peu mêlés au peuple en contractant des alliances avec les familles bourgeoises ou terriennes. En deux ou trois générations, comme il arrive presque toujours dans les foyers canadiens, ils se sont prodigieusement multipliés. N'a-t-on pas dit que le seul capitaine d'Entremont, venu en Nouvelle-France au temps de Louis XIV, avait, à la fin du XIX^{ème} siècle,

(1) M. le premier ministre Taschereau avait donné, ce jour-là — 27 avril 1922 — en plein cœur de Toronto, deux conférences, l'une sur l'*habitant canadien*, devant l'*Empire Club*, l'autre sur la *noblesse canadienne*, devant le *Women's Canadian Club*. Elles furent toutes les deux, en ce milieu anglo-protestant, aussi courageuses et fières que justes et éloquentes, et elles eurent, dans tout le pays canadien, beaucoup de retentissement.

une descendance masculine de pas moins de trois mille unités ? Ainsi fondus dans la masse, nos nobles de jadis ont communiqué à notre peuple quelque chose de leur dignité de tenue et de leur fierté d'allures. Et c'est ce qui arrachait, au milieu du siècle dernier, à l'un de nos gouverneurs anglais (sir Charles Bagot), cette exclamation restée historique : " Ces Canadiens, c'est un peuple de gentilshommes ! " (1)

Ainsi devenus de la noblesse terrienne, après avoir fait glorieusement leur devoir sur les champs de bataille, et même tombés en roture par le malheur des temps ou par la force des choses, nos nobles d'autrefois, il convient de l'ajouter, ou plutôt leurs descendants, ont gardé, d'une façon générale, leurs traditions de courage et de fierté. Nous verrons, en son lieu, que nos de Jordy de Cabanac furent de ceux-là. Nous en trouverons aux côtés de Carleton — plus tard lord Dorchester — pour repousser avec lui les Américains d'Arnold et de Montgomery, en 1775, et, sous les ordres de sir George Prévost et de Charles-Michel de Salaberry, pour vaincre, avec l'éclat que l'on sait, ceux de 1812-1813. Plus encore, l'un de leurs petits-fils, Jean de Jordy, de Contrecoeur, fera le coup de feu à la bataille de Saint-Denis, en 1837, et l'un de leurs arrière-petits-fils, Adrien de Jordy, de Lawrence, se fera tuer, à Château-Thierry, en France, au cours de la grande guerre, en juillet 1917.

Au reste, la gloire du passé, chez ces gens de noblesse et chez leurs descendants, rayonne toujours, dans une certaine mesure, sur les générations qui leur succèdent. Être noble et de bonne famille de par les droits du sang, c'est un titre dont on a incontestablement le droit d'être fier. Les Romains, on s'en souvient, donnaient à leurs nobles le beau nom de *patriciens*, ce qui veut dire, au sens large, avoir des pères illustres, et les Grecs, qui se plaisaient à emmêler les idées de beauté avec celles de bonté, appelaient les leurs des

(1) Conférence sur la noblesse canadienne, donnée, à la Société Historique de Montréal, le 29 janvier 1923, par M. Régis Roy, archiviste au département de la Marine à Ottawa.

eupatrides, ce qui signifie avoir de beaux ancêtres. Nos nobles canadiens sont, en un sens très réel, nos *patriciens* à nous et nos *eupatrides* à nous, principalement à ceux d'entre nous qui ont l'honneur de porter toujours leur nom. Et c'est ce qui fait, le cas échéant, que nous sommes en droit de nous répéter à nous-mêmes ces jolis vers que Victor de La-prade faisait dire à l'ombre du grand Corneille :

Les épines s'en vont aussi bien que les roses,
Mais au bout de l'épreuve il nous reste deux choses
Par où nous recevons le prix de nos combats :
Notre âme dans le ciel, notre nom ici-bas.

Le culte pour leurs morts est naturel aux humains. Il y a même des peuples chez qui, par une exagération évidente, qui se base cependant sur un sentiment inné ou sur une loi naturelle, on fait de ses morts des dieux. Gardons-nous de ces excès. Mais n'oublions pas que nous devons beaucoup à nos morts, à nos anciens, à nos ancêtres et à nos pères. C'est de ce mot "père" que nous vient le nom de "patrie" que nous donnons à la terre, au pays, à la race dont nous sommes les fils. La patrie, c'est avant tout quelque chose de l'âme des pères qui se transmet à l'âme des fils, en planant sur eux d'une façon quasi sensible, bien que cela soit invisible et inaccessible aux sens. "Les morts gouvernent les vivants", disait le positiviste Auguste Comte, et c'est vrai pour une large part. Les générations humaines, en vérité, ce sont des hommes qui succèdent à des hommes, ce qui faisait dire à Joseph de Maistre que, s'il avait souvent rencontré des hommes, il n'avait jamais vu nulle part l'homme tout seul. La race n'est pas un vain mot et le sang qu'on porte dans ses veines a ses droits. Lisez *Les Morts qui parlent*, de M. de Vogüé, ou *L'Appel de la race*, de notre Lionel Groulx, et vous en serez, croyons-nous, facilement convaincu.

Quand surtout nos morts sont de ceux qui se sont distingués, d'une manière ou d'une autre, avec éclat dans la vie, qu'ils ont marqué dans l'histoire de leur temps, qu'ils ont été

justement honorés et titrés à cause de leurs mérites, il convient absolument que nous nous en souvenions et que nous rendions hommage à leur mémoire. Et pourtant, hélas ! les morts vont vite souvënt, ou, ce qui veut dire au fond la même chose, on les oublie vite. L'herbe pousse dru sur bien des tombes, sans qu'on y pense beaucoup, de vieilles croix branlent dans les cimetières, qu'on ne relève pas, de riches monuments même s'effritent et s'écroulent, dont on ne s'occupe plus !

Les de Jordy de Cabanac allaient avoir, sans doute, s'ils ne l'avaient pas déjà, le sort commun, l'oubli. L'un de leurs petits-fils ou petits-neveux à la sixième ou septième génération, M. l'abbé Georges-Alfred de Jordy de Cabanac, qui est aumônier dans un collège de religieux, dans le Massachusetts, aux États-Unis, a voulu, par piété filiale, que leur mémoire revive pour jamais. D'abord, il leur a fait élever, dans le cimetière de sa paroisse natale, à Saint-Pie de Bagot, où ont vécu quelques-unes des dernières générations, un beau et riche monument funèbre. Il a estimé, en plus, qu'un livre devait leur être consacré, qui raconterait la vie, les hauts faits et les mérites des plus illustres d'entre eux. Pendant des années, il a multiplié les enquêtes et les recherches pour se procurer les documents officiels les concernant. Plusieurs de nos érudits et de nos meilleurs chercheurs ont bien voulu lui prêter le concours de leur savoir et de leurs lumières. Nous tenons à remercier en son nom, et aussi au nôtre, ces bienveillants collaborateurs : M. Pierre-Georges Roy et M. l'abbé Invahoë Caron, de Québec, M. le chanoine Prosper Cloutier, de Champlain, M. François-J. Audet et M. Régis Roy, d'Ottawa, M. Aegidius Fauteux, M. E.-Z. Massicotte et M. Montarville de la Bruère, de Montréal. Grâce à l'obligeance de ces messieurs, notre documentation, si elle n'est pas très riche, se trouve cependant sérieuse et suffisamment abondante. Ce premier travail fait, M. l'abbé de Jordy a lui-même mis en œuvre une rédaction de l'histoire de sa famille. Plus tard, il a passé la plume à un Père

Dominicain de ses amis, le Père Brosseau, qui a continué et perfectionné son œuvre en y ajoutant de solides données historiques d'ordre général. Enfin, en janvier 1930, M. l'abbé de Jordy nous a fait l'honneur de nous confier, pour une coordination et une rédaction définitives, tous ces matériaux et documents qui sont le fruit de longues et patientes études. La tâche, on l'aperçoit, nous était de la sorte singulièrement facilitée. Nous n'avions qu'à puiser dans toute cette richesse. Nous l'avons fait le moins mal que nous l'avons pu. En peu de mots, c'est là toute la genèse du livre que nous présentons en ce moment au lecteur.

Ils étaient deux, les de Jordy de Cabanac, Joseph et François, l'oncle et le neveu, le premier âgé de 28 ans, le second de 19, qui arrivèrent au Canada, ou mieux en Nouvelle-France, avec M. de Denonville, en 1685. Tous les deux, c'étaient des fils de nobles et des lieutenants du roi. Ils ont fait la guerre d'abord contre l'Iroquois ou contre l'Anglais. Puis, ils se sont établis dans la colonie, s'y sont mariés et ont fondé des familles. C'est leur histoire à l'un et à l'autre et c'est l'histoire de leurs familles à tous les deux que nous racontons dans ce livre. Il nous a semblé que l'ordre à suivre dans notre récit devait être naturellement celui de la succession des temps et des événements, à condition d'y mettre toutefois une coordination qui aiderait à la clarté et à l'intelligence de notre exposé. Nous avons, pour cela, divisé notre volume en neuf chapitres, qui se compénètrent un peu, quasi nécessairement, mais qui se distinguent cependant très nettement, et qui couvrent toute la période qui va de la fin du XVII^{ème} siècle jusqu'à nos jours. Voici, sommairement, la substance de chacun de ces chapitres.

Au chapitre premier, nous étudions l'histoire des ancêtres des de Jordy et celle de leur anoblissement. Venus de Verceil, en Lombardie (Italie), vers la fin du XV^{ème} siècle, dans la vieille province du Languedoc, en France, ils s'établissent à Carcassonne et à La Livinière. Nous les suivons, en passant par quatre ou cinq générations, pendant pas loin de

deux cents ans, jusqu'au départ, en 1685, de nos deux lieutenants du roi pour la Nouvelle-France.

Au chapitre deuxième nous nous occupons de la descendance de Melchior de Cabanac, seigneur de Granchamp, écuyer du roi à Versailles, le frère de Joseph et l'oncle de François qui, lui, est resté toujours en France. Nous voyons que son unique fils, Guy, comme son père en haute situation à la cour, meurt sans enfants, tandis que sa fille, Marie-Angélique, devient marquise de Soucy et est la mère de la baronne de Mackau, dont sont issus les de Mackau contemporains.

Au chapitre troisième, nous racontons les péripéties du voyage sur l'Atlantique et l'arrivée au Canada de Joseph et de François de Jordy de Cabanac. Nous donnons au passage le pourquoi de leur venue en Nouvelle-France, et les circonstances de l'époque, tant en France qu'au Canada, nous permettent de faire saisir et comprendre quelle fut d'abord leur situation dans la colonie.

Au chapitre quatrième, nous faisons le récit succinct des premières années de nos deux héros en Nouvelle-France, comment ils vont porter la guerre, sous M. de Denonville, au pays des Iroquois, et comment ils assistent au siège de Québec, par Phipps, sous M. de Frontenac, comment aussi ils deviennent les hôtes, à Champlain, du seigneur Pezard de la Touche, dont Joseph de Jordy épouse la fille, Madeleine.

Le chapitre cinquième est consacré à la carrière de Joseph de Jordy de Cabanac au Canada. Après son mariage avec Madeleine Pezard de la Touche, en 1691, il est gratifié d'un fief seigneurial sur le Richelieu en 1695, devient co-seigneur de Champlain peu après, élève une famille de onze enfants, poursuit une belle carrière, est nommé major de Trois-Rivières en 1712 et meurt dans la même ville en avril 1713.

Le chapitre sixième est consacré à la carrière de François de Jordy Moreau de Cabanac. Il a d'abord une équipée de folle galanterie, se marie ensuite, en première noces, en 1696, à

à Marie-Anne Nolan, dont il a trois enfants, trois filles, et, en secondes noces, en 1705, à Louise-Catherine Robineau de Bécancourt, qui lui donne sept enfants, quatre garçons et trois filles. Il est pourvu, en 1696, d'un fief seigneurial, le fief des Aulnets, sur la rivière Chaudière, et, par son deuxième mariage, il devient aussi, en 1705, seigneur des Isles Bouchard, où il se construit un manoir et élève sa famille. En 1712, il est capitaine au fort de Chambly. En 1718, il est décoré de la croix de Saint-Louis. En 1720, il est nommé major à Trois-Rivières où il meurt en février 1726.

Au chapitre septième, nous nous occupons de la descendance de Joseph de Jordy. Onze enfants, trois garçons et huit filles, naissent de son mariage avec Madeleine Pezard de la Touche. Nous suivons leur carrière à chacun et celle des enfants de celui d'entre eux qui a fondé une famille. Deux des fils de Joseph, Melchior, dit Cabanac l'aîné, et Joseph, dit sieur de Cabanac, meurent sans enfants. Un seul, François, dit Saint-Georges Cabanac, se marie. Il épouse Thérèse Tonty, dont il a un fils, Joseph-Melchior, qui passe en France après la cession. La famille de Joseph de Jordy de Cabanac s'éteint ainsi au Canada.

Le chapitre huitième est consacré aux Robineau de Bécancourt, barons de Portneuf, dont la fille du premier baron René, Louise-Catherine, devient, en 1705, la femme de François de Jordy Moreau de Cabanac. C'est l'une des grandes familles du Canada et c'est d'elle, par Louise-Catherine, que sont issues les générations des de Jordy qui se sont continuées ou perpétuées jusqu'à nos jours, et c'est pourquoi nous avons tenu à fixer son souvenir dans ce livre.

Enfin, au chapitre neuvième et dernier, nous suivons la descendance des deux mariages de François de Jordy de Cabanac, celle surtout de ses fils, Pierre-François, dit seigneur des Isles Bouchard, Charles-René, dit de Jordy-Villebon et Louis, dit de Jordy des Isles. Avec les enfants de Pierre-François et les enfants de leurs enfants, nous allons jusqu'à Jean et Timothée, de la cinquième génération, ce qui nous

amène à la période contemporaine, notamment à M. l'abbé Georges-Alfred de Jordy, de la sixième génération, qui nous a mis la plume en main pour écrire ce livre à la mémoire de ses anciens.

Notre volume est, en plus, illustré de plusieurs vignettes, pour chacun des chapitres, qui se rapportent, d'une façon ou d'une autre, aux personnages qui sont en scène, aux événements que nous racontons ou aux endroits où ils ont été vécus. En appendice, trois tableaux généalogiques achèvent de compléter l'exposé général de tout notre récit.

Cette histoire des de Jordy de Cabanac n'a pas, évidemment, l'importance de celle des fondateurs ou des créateurs de notre pays canadien. Elle a quand même, croyons-nous, ainsi que nous le disions au début de la présente introduction, son intérêt de portée générale, qui est considérable. Si nos héros n'ont pas occupé, sans doute, des situations de tout premier plan, il nous paraît certain qu'ils ont largement contribué, aux premiers âges de notre histoire, sur les champs de bataille et dans la vie sociale, à l'établissement et à l'agrandissement de notre patrie. C'est la piété filiale de l'un de leurs descendants, nous l'avons dit plus haut, qui a voulu ce livre dédié à leur mémoire. Mais, il se trouve aussi qu'ils le méritaient, par ailleurs, à plus d'un égard. "Le progrès, écrivait naguère l'ancien président Roosevelt, se fait par les hommes qui agissent et non par ceux qui discutent." Les de Jordy de Cabanac ont été constamment des actifs et des agissants. Sans être infaillibles, ni impeccables, mais très humains comme le commun des mortels, ils ont vécu utilement et dignement, même, certains d'entre eux, héroïquement. Tous, ils ont eu de la religion et ils ont rempli, au moins d'une manière générale, leurs devoirs envers Dieu et envers la sainte Église, avec conscience et fidélité. Ils ont aimé et servi la France et son roi et, pareillement, leur nouvelle patrie du Canada, pour laquelle ils se sont surtout dépensés. Nous parlons là, principalement, des anciens, les premiers venus au pays. Il convient d'ajouter, à l'honneur des généra-

tions plus jeunes et plus près de nous, que, même tombés en roture, les descendants se sont montrés dignes de leurs ancêtres et de leurs pères. Et tout cela vaut d'être apprécié et d'être cité en exemple aux contemporains, quels qu'ils soient, et à ceux qui viendront après nous.

Plus spécialement, on le comprend, ce livre s'adresse aux de Jordy de Cabanac, à leurs enfants, à leurs alliés, aux descendants des uns et des autres. Puissent-ils trouver tous, dans l'exemple de leurs ancêtres, des motifs de bien vivre sous l'œil de Dieu et d'être toujours de dignes citoyens de leur patrie, quelles que soient d'ailleurs la place et la situation que la Providence leur aura assignées dans notre pauvre monde de misères et de tristesses ! Qu'ils suivent " la trace où marchaient leurs aïeux ", comme disait le poète, et le souvenir que ce livre leur permettra de mieux garder sera plus sûrement, pour eux tous, une source de vraie joie. *Et hæc olim meminisse juvabit !*

L'abbé Élie.-J. AUCLAIR.